

**Identification de la mission et instance<sup>1</sup> : Groupe de travail et  
Commission politique de l'APF  
Mission à Luxembourg**

- **Objectif(s)** : Assurer la mission de Rapporteur au sein de cette instance lors de sa réunion de printemps dans le cadre de travaux de réflexion portant notamment sur la situation politique dans les pays de l'espace francophone, la lutte contre la désinformation, le rôle clé du multilatéralisme, la cyber-sécurité et l'ingérence électorale. Participer au groupe de travail en vue de finaliser les mécanismes de vigilance démocratique dans l'espace francophone et établir un manuel de procédure pour le Secrétariat général
- **Lien avec les compétences de la Communauté française** : Diplomatie parlementaire francophone
- **Date(s)**: 26 au 30 avril 2024
- **Composition de la délégation** :
  - Parlementaire(s)** :  
Philippe Courard, Rapporteur au sein de la Commission politique
  - Autre(s)** :  
Un agent du Parlement
- **Coût** :

Transport	732€ <sup>2</sup>
Hébergement (et frais sur place)	1449,30€
Total :	2181,30€€

- **Mode de transport** : Voiture
- **Compensation carbone<sup>3</sup>** : 0,07 tCO2e

<sup>1</sup> Insérer le logo de l'instance concernée (APF Région Europe ou Section B/CF/WB ou PFWB)

<sup>2</sup> Frais d'annulation du voyage à Midran où la réunion devait initialement se tenir

<sup>3</sup> <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

➤ **Rapport :**

Le groupe de travail de la Commission politique s'est réuni les 27 et 28 avril en vue d'adapter les mécanismes de vigilance démocratique aux différentes réalités rencontrées, de leur donner un caractère constructif, de renforcer la collaboration avec l'OIF et l'UIP, de s'assurer que les sections mises en cause puissent s'exprimer, de maintenir un canal de dialogue et permettre une période de transition après la fin du mécanisme d'alerte ou de suspension.

Il en ressort l'adoption des mécanismes suivants :

- Veille préventive ;
- Observation ;
- Alerte ;
- Suspension.

Un mécanisme de transition est également prévu.

Le groupe de travail a également apporté quelques correctifs techniques au Règlement financier ainsi qu'au Manuel de procédures.

Une nouvelle nomenclature a été retenue pour les termes Assemblée, Session plénière ainsi que Session. Celle-ci sera appliquée aux Statuts.

La Commission politique, réunie les 29 et 30 avril, a procédé à un examen de la situation politique dans l'espace francophone ainsi qu'à un suivi de l'évolution de la peine de mort dans le même espace.

Elle a auditionné le Conseiller spécial de la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie sur les mêmes sujets.

La Commission a par la suite entendu M. Ngayap, Rapporteur, pour son compte-rendu de rapport sur la mission de bons offices au Gabon.

Les différentes sections ont eu la possibilité, dans le cadre d'un tour de table, de présenter leur actualité politique, occasion pour notre section d'annoncer les élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin et l'enjeu d'un point de vue démocratique qu'elles représentent.

La Commission a, dans l'esprit de l'évolution des mécanismes de vigilance et notamment celui en lien avec la transition, auditionné des représentants de la Guinée, du Tchad et de la Tunisie, trois sections suspendues, en vue d'évaluer l'évolution de leur situation politique. Le Gabon, pour des problèmes techniques, n'a pu participer à cette situation mais le rapport de la mission de bons offices a permis aux membres de la Commission de prendre position.

Il en résulte que la Tunisie rentre de plein droit dans l'APF, que la Guinée, le Tchad ainsi que le Gabon entrent en transition.

La Commission politique a examiné par la suite différents rapports dont celui de la section belge relatif au multilatéralisme et portant une analyse juridique de la dimension parlementaire dans le multilatéralisme onusien.

Les résultats de la réflexion du Groupe de travail ont été présentés aux membres de la Commission.

Une résolution sur la situation en République démocratique du Congo, et plus spécifiquement au Kivu, a été adoptée.

Enfin, la Commission s'est penchée sur les demandes d'adhésion de l'Angola comme section membre, de Chypre comme section associée, de Pondichéry en qualité d'observateur, et, sur la demande de changement de statut d'Andorre d'associé à section membre.

➤ **Rencontre(s) organisée(s) en dehors du programme officiel : ~~oui~~/non (à biffer)**

⇒ **Autorité(s) politique(s) : ~~oui~~/non (à biffer)**

**Date(s) : à compléter**

**Descriptif : à compléter**

⇒ **Autorité(s) diplomatique(s)/consulaire(s)/Wallonie-Bruxelles : ~~oui~~/non (à biffer)**

**Date(s) :**

**Descriptif :**

⇒ **Autorité(s) culturelle(s)/association(s)/autre : ~~oui~~/non (à biffer)**

**Date(s) : à compléter**

**Descriptif : à compléter**

➤ **Suivi post-mission à assurer : à compléter**

➤ **Remarque(s) éventuelle(s) : à compléter**

**Signature du chef de mission**



**Date :** 3 mai 2014